



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

Argumentaire contre l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Que demande l'initiative ?

L'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » vise à interdire les produits phytosanitaires de synthèse (PPh) dans la production agricole, la transformation de produits agricoles et l'entretien du sol et du paysage. En outre, l'importation à but commercial d'aliments contenant des produits phytosanitaires de synthèse ou ayant été produits à l'aide de tels produits (p. ex. glyphosate) serait interdite. Les initiants en espèrent une baisse des coûts de production et des coûts de la santé ainsi que des répercussions positives sur les animaux et l'environnement. Les producteurs de légumes, de fruits, de pommes de terre et de plantes horticoles sont directement touchés par l'initiative, puisqu'ils devraient renoncer entièrement à divers PPh pourtant nécessaires.

Contexte politique

L'initiative a été déposée par le mouvement citoyen lié à aucun parti politique Future3 de Neuchâtel. Elle est soutenue par quelques petites organisations, p. ex. la Fédération Suisse de Pêche et le magazine Petri-Heil ainsi que diverses personnes individuelles.

Le comité d'initiative a déposé les signatures requises à la fin mai 2018 auprès de la Chancellerie fédérale. Le 25 juin, l'initiative a été déclarée valable avec 121 307 signatures. Le Conseil fédéral s'est prononcé contre l'initiative le 22 août. Il craint des baisses de rendement et des interdictions d'importation contrevenant en partie aux dispositions de l'OMC et aux accords de libre-échange conclus avec différents pays. Le Conseil fédéral a renoncé à présenter un contre-projet. Comme l'initiative contient néanmoins certaines revendications justifiées, il entend renforcer et compléter les activités en cours avec le plan d'action Produits phytosanitaires dans le cadre de la Politique agricole à partir de 2022 (PA22+). L'initiative sera probablement traitée au parlement en 2019 et soumise au peuple le 17 mai 2020 ou le 7 mars 2021. La CI avenir de la protection des plantes soutient le plan d'action Produits phytosanitaires du Conseil fédéral.



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

Arguments contre l'initiative

L'initiative renchérit la production de denrées alimentaires en Suisse

Les produits phytosanitaires (PPh) permettent de produire des denrées alimentaires en quantité suffisante et dans la qualité requise en Suisse. Sans PPh, les producteurs ne peuvent pas protéger suffisamment leurs cultures contre les maladies, les ravageurs et la concurrence des mauvaises herbes. La baisse de rendement et l'augmentation de la charge de travail renchérraient fortement la production, laquelle ne serait plus rentable en Suisse. Il en découlerait une perte d'emplois et de connaissances.

NON à l'initiative, car elle met en danger la production indigène de denrées alimentaires.

L'initiative réduit l'auto-provisionnement en denrées alimentaires suisses

Sans PPh, les producteurs suisses produiraient nettement moins de denrées alimentaires et plantes horticoles et moins de variétés différentes. Des surfaces beaucoup plus grandes seraient nécessaires pour un rendement moindre. Le taux d'auto-provisionnement baisserait massivement et la sécurité alimentaire serait affaiblie. Afin de pouvoir satisfaire la demande, le commerce devrait importer plus de denrées alimentaires et de plantes horticoles. Le contrôle des producteurs étrangers, lesquels devraient aussi remplir les nouvelles dispositions et renoncer aux produits phytosanitaires de synthèse, coûterait cher et engendrerait du travail administratif : un prix que les consommateurs devraient payer. En outre, le respect des standards suisses élevés pour les employés ne serait pas garanti.

NON à l'initiative, car elle engendre des importations discutables du point de vue écologique et social.

L'initiative ne tient pas compte de l'évolution dans l'agriculture et l'horticulture suisses

Les agriculteurs et les horticulteurs suisses sont des entrepreneurs innovants. Évoluant constamment et s'orientant vers les besoins du marché, ils réduisent l'utilisation de PPh en continu et ont élaboré des standards sectoriels avec le commerce de détail, tels SwissGAP et SUISSE GARANTIE, qui sont appréciés par les consommateurs. La CI avenir de la protection des plantes soutient le plan d'action Produits phytosanitaires du Conseil fédéral ainsi que les innovations permettant une utilisation réduite et plus ciblée de PPh. Citons comme exemple le développement de robots de traitement équipés d'outils numériques. L'initiative stopperait abruptement cette évolution économiquement supportable et mettrait en danger tout un secteur.

NON à l'initiative, car elle empêche l'innovation dans l'agriculture et l'horticulture.



IG ZUKUNFT PFLANZENSCHUTZ

CI avenir de la protection des plantes
CI futuro della protezione delle piante

L'initiative rend le système de production inefficace

Produits naturels, les légumes, les fruits, les baies, les pommes de terre et les plantes horticoles sont fortement soumis à l'influence de l'environnement. Une petite partie de toutes les cultures ne peut par conséquent pas être commercialisée à cause de dégâts. Sans PPh, cette partie augmenterait et il y aurait de très grandes fluctuations de rendement. Afin de pouvoir quand même livrer les quantités nécessaires pour approvisionner le marché, les agriculteurs et les horticulteurs devraient accroître les surfaces de production. Cela augmenterait le risque de surproduction et par conséquent de gaspillage de nourriture en cas de bonnes conditions de croissance. La sécurité de planification diminuerait dans toute la filière et le système de production perdrait en efficacité.

NON à l'initiative, car elle favorise le gaspillage de nourriture.

L'initiative rend les denrées alimentaires et plantes horticoles indigènes moins concurrentielles

Les Suisses et les Suisses ont le choix entre des produits de régions, de prix et de modes de culture différents. Un choix qui est très apprécié, mais qui serait compromis par l'initiative. Sans PPh, les denrées alimentaires et les plantes horticoles indigènes ne seraient plus concurrentielles au niveau du prix. Les prix des légumes importés augmenteraient néanmoins aussi en raison des dispositions plus strictes, de sorte que les légumes et les fruits deviendraient des produits de luxe que les consommateurs disposant d'un budget limité ne pourraient plus s'acheter.

NON à l'initiative, car elle limite la liberté de choix des consommatrices et des consommateurs.

L'initiative affaiblit la production et l'économie suisses

Avec l'adoption de l'initiative, les exigences envers la production de denrées alimentaires et de plantes horticoles en Suisse seraient les plus strictes du monde. Cela aurait des répercussions massives sur la compétitivité des produits indigènes : les prix augmenteraient fortement dans le commerce. Une large couche de la population ne pourrait plus se permettre d'acheter suffisamment de produits en Suisse. L'alternative pour ces personnes serait de faire leurs achats dans les pays voisins, dans lesquels des denrées alimentaires et des plantes horticoles traitées avec des PPh et moins chères seraient toujours disponibles. Le tourisme d'achat pourtant écologiquement et socialement discutable continuerait d'augmenter. De plus, une partie de la création de valeur ajoutée dans la production, la distribution et le commerce de détail serait transférée à l'étranger.

NON à l'initiative, car elle favorise le tourisme d'achat.